

nouvel indicateur fondé sur le prix des produits de base. La coordination plus rigoureuse contribue au processus visant à parfaire le fonctionnement du système monétaire international.

7. Des politiques budgétaires, monétaires et structurelles ont été adoptées pour favoriser l'ajustement à une situation économique et financière plus stable dans le contexte d'une croissance non inflationniste. Les efforts en ce sens, et notamment la réduction soutenue des déficits budgétaires, se poursuivront. Nous devons rester en garde contre toute reprise de l'inflation. Nous réaffirmons notre détermination à suivre et, si possible, à renforcer la stratégie de coordination des efforts dont nous avons convenu afin de réduire la croissance des dépenses dans les pays ayant d'importants déficits commerciaux avec l'extérieur et de soutenir la demande intérieure dans les pays qui enregistrent d'importants excédents dans leurs transactions avec l'extérieur. Toutefois, la réduction des gros déséquilibres extérieurs exigera non seulement notre coopération, mais également celle des économies plus modestes, y compris les nouveaux pays industriels, dont les échanges avec l'extérieur sont fortement excédentaires.

8. Les fluctuations qu'ont connues les taux de change ces trois dernières années, et particulièrement la dépréciation du dollar américain par rapport au yen japonais et aux principales monnaies européennes, ont joué un rôle majeur dans l'ajustement des balances commerciales réelles. Nous entérinons les conclusions du Groupe des Sept voulant que des variations excessives des taux de change, de même qu'une nouvelle baisse du dollar ou une hausse suffisamment marquée de celui-ci pour compromettre le processus d'ajustement, pourraient avoir des effets négatifs en diminuant les perspectives de croissance de l'économie mondiale.

Réformes structurelles

9. La coopération internationale ne se borne pas à la coordination des politiques macro-économiques. Les réformes structurelles complètent les politiques macro-économiques, en renforcent l'efficacité et jettent les bases d'une croissance plus vigoureuse. Nous devons procéder à un examen collectif des progrès réalisés au plan des réformes structurelles et nous efforcer d'intégrer les politiques structurelles à notre processus de coordination économique.

10. Nous poursuivons nos réformes structurelles en supprimant des barrières ainsi que les

mesures de contrôle et les règlements inutiles; en accroissant la concurrence tout en atténuant ses conséquences négatives sur des régions ou des groupes sociaux donnés; en éliminant, notamment par une réforme fiscale, les mesures de nature à dissuader de travailler, d'épargner et d'investir; et en améliorant l'éducation et la formation. Les priorités que chacun de nous a déterminées dans ce contexte sont exposées dans l'annexe ci-jointe sur les réformes structurelles.

11. Nous nous félicitons de la nouvelle ampleur donnée par l'OCDE à la surveillance des réformes structurelles; ce mécanisme serait particulièrement utile pour faire mieux comprendre ces réformes au public en révélant leur incidence sur les budgets des gouvernements, les prix à la consommation et le commerce international.

12. Les politiques agricoles constituent l'un des problèmes structurels les plus sérieux, aussi bien dans les pays développés que dans le monde en développement. Il est essentiel que les importants efforts de réforme des politiques récemment entrepris par un certain nombre de parties soient poursuivis grâce à l'adoption de nouvelles mesures positives par tous les participants au Sommet. Des politiques agricoles davantage axées sur les marchés devraient permettre d'atteindre des objectifs importants, tels que la préservation des régions rurales et des petites exploitations agricoles, le relèvement des normes de qualité et la protection de l'environnement. Nous constatons avec satisfaction que l'OCDE met de plus en plus l'accent sur l'ajustement structurel et le développement de l'économie rurale.

13. Sous l'effet d'innovations financières et technologiques, une intégration internationale des marchés financiers se réalise rapidement, ce qui contribue à une meilleure répartition des capitaux mais accroît par ailleurs la rapidité et l'ampleur avec lesquelles des perturbations surviennent dans un pays peuvent se transmettre à d'autres. Nous continuerons à coopérer avec d'autres nations à l'examen du fonctionnement du système financier mondial, et notamment des marchés des valeurs.

Système commercial multilatéral — Uruguay Round

14. Le succès de l'Uruguay Round assurera l'intégrité d'un système commercial multilatéral ouvert, prévisible et fondé sur des règles claires; en outre, il conduira à une expansion des